



Synthèse du projet d'établissement 2023-2028

Ce projet 2023-2028 est le fruit d'une réflexion commune des membres du conseil d'administration, des agents, des proches des résidents. C'est un outil de fédération des forces vives de l'établissement, d'une meilleure connaissance commune et in fine d'une volonté partagée d'améliorer les pratiques au service d'un accompagnement de qualité de chaque résident et de sa famille.

Feuille de route pour les 5 années à venir, ce document est porteur d'enjeux en matière d'objectifs, de démarche qualité. Il pose le cadre et offre la souplesse nécessaire pour intégrer la perpétuelle évolution du secteur, du territoire, des besoins des résidents et leurs proches. Il s'inscrit également dans le partenariat fort et consolidé au sein du groupement de coopération sociale et médico-social « synergie pour l'accompagnement spécialisé en Deux-Sèvres » créé avec l'ADAPEI 79.

Il s'agit aujourd'hui de faire vivre ce projet en engageant l'ensemble des agents dans une recherche permanente d'amélioration du service rendu. Hier comme aujourd'hui et demain, la MAS du Fief Joly poursuivra son engagement auprès de personnes en situation de polyhandicap par la promotion de leur citoyenneté, de leur inclusion, de leur qualité de vie au quotidien.

Audrey Mongin
Directrice

MAS Du Fief Joly

51, rue Henri Poincaré 79000 Niort
Tel : 05 49 77 13 93
Site Web : <https://www.masdufiefjoly.org>
N° Finess 790014385 93
Président du conseil d'administration : Monsieur Videau
Directrice : Madame Mongin

La Maison du Fief Joly est une maison d'accueil spécialisée qui assure l'accompagnement à temps complet de 60 personnes adultes en situation de handicap intellectuel sévère et/ou polyhandicapées depuis l'enfance avec un besoin d'aide constant dans tous les actes de la vie quotidienne. L'accueil proposé est basé sur un accompagnement individualisé mais organisé dans une prise en charge collective, avec une vie de groupe.

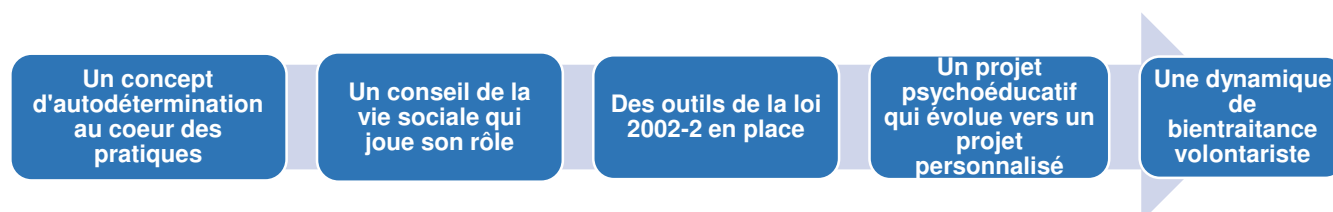
Imaginée dès 1991, autorisée le 5 décembre 1991, la Maison du Fief Joly fonctionne depuis le 15 mai 1995. Son ouverture résulte d'une convergence de volontés en particulier celle des parents d'adultes en situation de handicap alors admis dans les services du Centre Hospitalier qui souhaitaient un accompagnement en milieu médico-social.

La MAS est un établissement public autonome relevant du Code de l'action sociale et des familles. Elle est administrée par un conseil d'administration de 12 membres et gérée par une directrice en direction commune avec le foyer de vie de Coulon.

Une démarche qualité engagée au service de l'accompagnement des résidents et de leur famille



Une vigilance sur le droit des résidents et leurs proches



Un projet d'accompagnement porté par l'ensemble des acteurs, structuré en plusieurs axes

✓ Des outils partagés pour l'accompagnement du quotidien

La MAS dispose de plusieurs outils sur lesquels elle s'appuie pour mener l'accompagnement du résident au quotidien :

- le guide d'accompagnement environnemental créé par le centre expertise autisme adultes du centre hospitalier de Niort (CEAA) ;
- le logiciel Osiris partagé entre tous les professionnels de l'accompagnement où se retrouvent l'ensemble des transmissions concernant le résident ;
- des temps de transmission lors de changements d'équipe ;
- le logiciel Ageval, orienté vers la qualité, qui permet de mettre à disposition documents, procédures, projets en cours.

✓ Un parcours d'admission structuré

Le processus d'admission fait l'objet d'une procédure partagée portée par la Directrice, les cadres et la secrétaire administrative et médicosociale :

- présentation d'un dossier administratif complet comprenant la notification de la MDPH ;
- mise en place d'une commission d'admission lorsqu'une place se libère ;
- visite de préadmission ;
- temps de l'admission structuré en plusieurs étapes : accueil progressif comprenant éventuellement une nuit, évaluation et bilan dans les 2 mois qui suivent l'admission, élaboration d'un PPEI dans les 6 mois

Les départs de la MAS sont rares et font l'objet d'un soutien de l'équipe accompagnante.

✓ Un accompagnement du quotidien sur plusieurs temps

Une vie quotidienne organisée portée plus particulièrement par les éducatrices spécialisées et les agents du quotidien à partir :

- du lever et des temps d'hygiène. Ces derniers contribuent au maintien de la dignité, à la santé, au bien-être ainsi qu'à l'estime de soi, l'image que le résident renvoie à son environnement. C'est aussi un temps de surveillance et de repérage de risque d'escarre par exemple. Les accompagnants y sont particulièrement attentifs tout en respectant les refus, les réticences de chacun qu'ils soient verbalisés ou montrés dans le comportement ;
- des temps de repas qui revêtent de nombreuses fonctions outre celles de s'alimenter : éveiller le goût, faire découvrir les saveurs, travailler la sociabilité, solliciter l'autonomie... ;
- un accompagnement au coucher et au sommeil, vigilant à la fois sur la sécurité des personnes et des bâtiments, le maintien du lien social, aux anxiétés nocturnes.

Des temps des activités et de médiations sollicitant l'autonomie, le lien social, l'inclusion et l'ouverture à l'extérieur

Les activités et les médiations sont mises en œuvre sur la base des objectifs du PPE et des appétences des résidents. Les médiations ont pour objectifs d'amplifier la qualité de la relation duelle, la sensorialité par des massages, toucher des textures différentes, des objets... Les activités sont diverses, proposées en interne ou en externe, par les agents du quotidien ou par des prestataires externes. Des activités physiques et de bien-être viennent s'y ajouter.

La capacité du résident à participer à certaines activités est évaluée en équipe. La MAS se donne pour objectif de mettre en œuvre une évaluation repère pour chaque résident sur la base de l'échelle de Vineland et d'un avis médical.

Un projet de santé qui s'intéresse à l'ensemble des dimensions santé en appui sur les ressources internes (médecin généraliste, psychiatre, infirmières, psychologue) et l'organisation de partenariats externes. L'ensemble des dépistages fait l'objet d'une vigilance par le médecin et les infirmières (bilans sanguins, bilan auditif et visuel, dentaire, mammographie...). La MAS a accès à HandiSanté, service proposé par le centre hospitalier de Niort au sein de l'Institut du Handicap Psychique. Il a pour objectifs de proposer une facilitation des soins somatiques pour les personnes en situation de handicap sévère avec dyscommunication et dyscompliance. La prévention et le traitement de la douleur physique font l'objet d'une attention soutenue. La MAS est particulièrement attentive aux manifestations du comportement des résidents ainsi qu'aux différentes modifications. Les infirmières et le médecin sont rapidement alertés en cas de suspicion de douleur d'un résident et utilisent l'ensemble des possibilités de sédation de la douleur (positionnement, antalgique, Méopa@...).

Parmi les missions importantes investies par la MAS, l'accompagnement des proches des résidents est un axe important : soutien à la relation à distance ou sur place, visites à domicile, organisation de transport, espace dédiée à l'accueil des familles, repas organisés sur site, participation au PPEI, CVS..

Des ressources humaines au service du projet

L'encadrement a la volonté d'un management participatif : l'avis des professionnels est recherché ainsi qu'un bon niveau d'autonomie. Des échanges sont régulièrement initiés, des transmissions sur le logiciel Osiris... Ce fonctionnement est particulièrement favorisé pour les professionnels de l'accompagnement à partir du guide qui incite à une collaboration. La structuration des temps de réunion est un projet que se donne la MAS.

Une responsable ressources humaines veille au déroulement de la carrière de chaque agent. La Direction acte le fait que la formation tout au long de la carrière est un axe important à plusieurs niveaux : pour répondre à l'évolution des publics accompagnés et maintenir une qualité de prestation, travailler l'adaptation au poste, répondre aux besoins d'évolution des agents et ainsi intégrer cette dynamique dans la prévention des risques psychosociaux. Le dialogue social et la qualité de vie au travail sont au cœur de ce projet pour les 5 années à venir.

Des services supports investis dans le projet de la MAS

L'ensemble des services supports est intégré à la qualité de l'accompagnement auprès des résidents. Ils sont un maillon indispensable à la bonne marche de l'établissement. Sous responsabilité de la directrice, la maintenance de l'établissement est organisée à partir des compétences internes et par un appel à des prestataires externes. La restauration fournie par un Esat fait l'objet d'un suivi régulier afin de correspondre aux besoins des résidents. Les textures modifiées sont préparées en interne. Le linge est entretenu par un prestataire externe et pour partie par une lingère qui prend également en charge des travaux de couture et d'adaptation. Un service administratif de 4 agentes assure l'ensemble des tâches administratives de l'établissement.

Une vigilance portée aux différents risques

La prise en compte du risque de maltraitance fait l'objet d'une organisation structurée qui sera poursuivie pendant ce projet : vigilance sur les temps à risque, signalement de faits préoccupants, circulation de la parole entre les agents, temps de réflexion établis...

La MAS a pris en compte l'ensemble des obligations liées à la sécurité des personnes et des lieux : maintenances obligatoires, contrôles, recueil des événements indésirables...

Un plan d'actions pluriannuel 2023-2028 est réalisé et sera suivi par le comité qualité. Il prend en compte différents axes

Poursuivre la mise en œuvre de la démarche qualité	Réactiver les temps d'ouverture à l'environnement
Structurer une politique de développement durable	Conforter le recueil de l'avis des résidents
Actualiser les outils de la loi 2002-2	Poursuivre les actions en faveur de la bientraitance
Poursuivre le travail entrepris sur le projet personnalisé	Conforter l'accompagnement à la vie affective et sexuelle des résidents
Poursuivre la réflexion sur les modalités de l'admission	Poursuivre la mise en œuvre du projet santé
Mener une réflexion globale sur les temps de repas et la nutrition	Conforter la circulation de l'information entre professionnels
Poursuivre la structuration du projet activités/médiation	Mieux faire connaître les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS
Soutenir la communication des agents avec les résidents	Poursuivre la réflexion sur la fin de vie
Maintenir et renforcer le travail vers les proches des résidents	
Actualiser certains outils du management	Poursuivre les actions en faveur de la formation professionnelle
Continuer les actions favorisant la qualité de vie au travail	Poursuivre la dynamique autour de la prévention de la maltraitance
Continuer les actions en faveur de la prévention des risques	Prendre en compte les obligations liés aux 4 décrets et à l'arrêté issus de la loi d'adaptation de la société au vieillissement concernant le partage d'informations entre professionnels
Mettre en œuvre le RGPD	

Mener à termes le projet de reconstruction de la MAS

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des conditions d'hébergement conformes aux attendus actuels aux résidents Avoir un établissement conforme aux normes PMR Améliorer les conditions de travail des professionnels
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> L'établissement date de 1995 et ne permet plus aujourd'hui d'accompagner des personnes en situation de polyhandicap : marches, largeur des portes, chambres doubles, salles de bain collectives (1 pour 10) Ce projet ramènera de fait l'effectif à 48 résidents
Population concernée	<ul style="list-style-type: none"> Résidents Familles Professionnels
Pilote de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Directrice
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> Opération tiroir avec le projet de reconstruction de Chauray Un démarrage est prévu en 2024 pour une réception en 2027